

COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL
(Division des relations du travail)

Dossiers : AQ-2001-6300, (AQ-1004-2970)
Cas : CQ-2015-6453

Québec, le 20 octobre 2015

AU NOM DE LA COMMISSION : Julie-Andrée Franche

Société de gestion du personnel du CRCHU de Québec

Requérante de première part
et

**Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche
de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ)**

Requérant de deuxième part
et

Corporation des chercheurs et chercheuses du CRHSFA

Mise en cause

DÉCISION

[1] Le 31 août 2015, les requérants déposent une requête conjointe en vertu de l'article 45 du *Code du travail*, demandant de constater la transmission totale des droits et obligations de l'entreprise de **Corporation des chercheurs et chercheuses du CRHSFA** à **Société de gestion du personnel du CRCHU de Québec**.

[2] La prise d'effet de cette transmission totale est le **3 décembre 2013**.

- [3] Les requérants demandent également de modifier la description de l'unité de négociation afin qu'elle se lise dorénavant comme suit :

« Tous les salariés au sens du Code du travail titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et exerçant des fonctions d'assistants de recherche, à l'exclusion des salariés déjà visés par un certificat d'accréditation; à l'emploi de la Société de gestion du personnel du CRCHU de Québec exerçant leur fonction sur le site de l'Hôpital Saint-François d'Assise au Centre de recherche du CHU de Québec. »

- [4] Le requérant de deuxième part représente :

« Tous les salariés au sens du Code du travail titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et exerçant des fonctions d'assistants de recherche, à l'exclusion des salariés déjà visés par un certificat d'accréditation; à l'emploi de la Corporation des chercheurs et chercheuses du CRHSFA exerçant leur fonction au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-François-d'Assise. »

**De : Corporation des chercheurs et chercheuses du CRHSFA
10, rue de l'Espinay
Québec (Québec) G1L 3L5**

Établissement visé :

**Centre de recherche de l'Hôpital Saint-François d'Assise
10, rue de l'Espinay
Québec (Québec) G1L 3L5**

- [5] Les vérifications effectuées révèlent que les conditions prévues au premier alinéa de l'article 45 du *Code du travail* sont satisfaites.

EN CONSÉQUENCE, la Commission des relations du travail

ACCUEILLE la requête;

MODIFIE la description de l'unité de négociation afin qu'elle se lise dorénavant comme suit :

« Tous les salariés au sens du Code du travail titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et exerçant des fonctions d'assistants de recherche, à l'exclusion des salariés déjà visés par un certificat d'accréditation; à l'emploi de la Société de gestion du personnel du CRCHU de Québec exerçant leur fonction sur le site de l'Hôpital

Saint-François d'Assise au Centre de recherche du CHU de Québec. »

CONSTATE que les conditions prévues au premier alinéa de l'article 45 du *Code du travail* sont satisfaites;

DÉCLARE que **Société de gestion du personnel du CRCHU de Québec** est liée par l'accréditation détenue par **Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ)** et par la convention collective en vigueur, et devient partie à toute procédure s'y rapportant en lieu et place de **Corporation des chercheurs et chercheuses du CRHSFA**;

DÉCLARE que **Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ)** est accrédité pour représenter :

« Tous les salariés au sens du Code du travail titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et exerçant des fonctions d'assistants de recherche, à l'exclusion des salariés déjà visés par un certificat d'accréditation; à l'emploi de la Société de gestion du personnel du CRCHU de Québec exerçant leur fonction sur le site de l'Hôpital Saint-François d'Assise au Centre de recherche du CHU de Québec. »

De : Société de gestion du personnel du CRCHU de Québec
2705, boulevard Laurier, TR 76
Québec (Québec) G1V 4G2

Établissement visé :

Centre de recherche du CHU de Québec
Site de l'hôpital Saint-François-d'Assise du CRCHU
de Québec
10, rue de l'Espinay
Québec (Québec) G1L 3L5



Julie-Andrée Franche
Agente de relations du travail

Pierre Julien
Représentant de la requérante de première part

Luc Caron
Représentant du requérant de deuxième part

/pb